

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 30 JUIN 2014

Le 30 juin 2014 à 20 heures 30, les membres du Conseil Municipal se sont réunis à la Mairie sous la présidence de Madame Jacqueline VANBERSEL, Maire.

Étaient présents :

M. Vereecke, Mme Labarre, M. Beudoir, Mme Ribeiro-Rego, M. Berson, Mme Marin, adjoints au Maire, Mme Charroppin, MM. Hautot, Brebant, Maurieras, Gardette, M. Gabard, Mme Tesson, Mme Ziegler, MM. Moutinho, Bouillette, Mme Barbier, M. Rémond, Mme Baillon, M. Derrien, conseillers municipaux.

Étaient absentes excusées et représentées :

Mme Vanthournout (pouvoir à Mme Vanbersel).
Mme Daninthe (pouvoir à Mme Marin).

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 20 heures 30.

M. Pierre HAUTOT est désigné secrétaire de séance.

A la demande de Madame le Maire, le conseil municipal observe une minute de silence à la mémoire de M. Jean Baillon plus connu sous le nom de « Papy ».

- N'appelant pas d'observation, les procès-verbaux des séances des 4, 9, 29 avril et 14 mai 2014 sont adoptés à l'unanimité.
- Le Conseil Municipal prend acte de la décision prise par Madame le Maire depuis le 14 mai 2014 en vertu de la délégation reçue pour la signature des marchés publics.

AFFAIRES SCOLAIRES, PÉRISCOLAIRES ET JEUNESSE

Le Conseil Municipal, après délibéré, à l'unanimité :

1) RENTREE SCOLAIRE SEPTEMBRE 2014 - RYTHMES SCOLAIRES.

■ PREND NOTE :

- du maintien de la 6^{ème} classe maternelle avec un effectif à ce jour de 164 élèves.
- de l'organisation du temps scolaire à la prochaine rentrée scolaire, le vendredi après-midi étant libéré pour les rythmes scolaires. Les horaires actuels d'entrée et de sortie seront maintenus de façon à respecter les horaires actuels de transports scolaires.

2) THEATRE DES ENFANTS DU BEAUVAISIS - CONVENTION ET CONTRAT DE FINANCEMENT.

- Le Conseil Municipal **ACCEPTE** à l'unanimité de passer, de nouveau, une convention de partenariat culturel et un contrat de financement pour la saison théâtrale 2014/2015 avec le théâtre du Beauvaisis offrant aux enfants scolarisés des écoles Camille Claudel et Roger Pauchet la possibilité de découvrir des spectacles de danse, de théâtre et de musique.

TRAVAUX, VOIRIE, BÂTIMENTS ET ÉQUIPEMENTS PUBLICS

3) REHABILITATION ET CREATION DE RESEAUX DE COLLECTE DES EAUX USEES - MAITRISE D'ŒUVRE - EXTENSION DU ROLE DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES A UN JURY POUR LE CHOIX DU MAITRE D'ŒUVRE DES TRAVAUX. PRESTATIONS INTELLECTUELLES.

- Le Conseil Municipal **ACCEPTE** à l'unanimité d'étendre le rôle de la commission d'appel d'offres à celui de jury appelé à procéder au choix du maître d'œuvre pour la réhabilitation et création de réseaux de collecte des eaux usées.

URBANISME

4) DELEGATION DU DROIT DE PREEMPTION URBAIN A MADAME LE MAIRE.

APRÈS discussion et à la majorité des membres présents et représentés {20 voix pour (dont 2 pouvoirs), 3 contre (MM. Bouillette, Rémond et Mme Barbier) :

- **DONNE**, à nouveau, à Mme le Maire, suite au renouvellement du conseil municipal, tout pouvoir et délégation pour exercer, en tant que de besoin et dans la limite des estimations des Domaines, le droit de préemption urbain conformément aux dispositions de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales et **PRÉCISE** que l'article L 2122-17 est applicable en la matière.

5) AMENAGEMENT DE LOGEMENTS LOCATIFS ET D'UN POLE MEDICAL RUE DU CENTRE (SITE DE L'ANCIENNE SCIERIE DENIS) - INTERVENTION DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER LOCAL DE L'OISE (EPFLO) EN VUE D'ASSURER LE PORTAGE FONCIER DES PARCELLES NECESSAIRES AU PROGRAMME.

Pour des raisons professionnelles, M. Gabard quitte la séance du conseil à 21h 40.

APRÈS un débat contradictoire au cours duquel MM. Bouillette et Rémond quittent la séance (21h55), le conseil municipal, à la majorité des membres présents et représentés {17 voix pour (dont 2 pouvoirs), 3 contre (Mmes Barbier, Baillon et M. Derrien) :

- APPROUVE le programme de l'OPAC de l'Oise prévoyant, sur la propriété de l'ancienne scierie de M. Denis, la construction d'une vingtaine de maisons de ville destinées aux familles, une dizaine d'habitations pour les personnes âgées et un pôle médical d'environ 200 m².
- APPROUVE l'intervention de l'EPFLO, sur le territoire communal pour la maîtrise foncière et le portage des parcelles AH n° 54, 56 à 58, 73, 219 et 226, (8 066 m²) à acquérir pour le compte de l'OPAC de l'Oise et indispensables à la réalisation du programme.
- DONNE à Madame le Maire la faculté de subdéléguer à l'EPFLO l'exercice du Droit de Prémption Urbain applicable aux parcelles énumérées ci-dessus dans la limite de l'estimation des Domaines.

6) DENOMINATION DE LA VOIE DESSERVANT LA ZONE D'ACTIVITES D'INTERET COMMUNAUTAIRE - REEXAMEN.

- Sur proposition de M. Barbier et en accord avec M. le Maire de Novillers les Cailloux, le Conseil Municipal **ACCEPTÉ** à l'unanimité des membres présents et représentés, de désigner la voie desservant la zone d'intérêt communautaire « rue des Entreprises », annulant la délibération antérieure.

PRÉVENTION & SÉCURITÉ

7) FOURRIERE AUTOMOBILE - RAPPORT ANNUEL DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC 2013.

- Le Conseil Municipal prend acte du rapport relatif à la délégation de service public de la fourrière automobile pour l'exercice 2013 (22 véhicules enlevés par la Police municipale dont 8 mis en fourrière).

AFFAIRES GÉNÉRALES

8) MOTION DE SOUTIEN A L'ACTION DE L'ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE (AMF) POUR ALERTE SOLENNELLEMENT LES POUVOIRS PUBLICS SUR LES CONSEQUENCES DE LA BAISSSE MASSIVE DES DOTATIONS DE L'ÉTAT.

- Le Conseil Municipal **ACCEPTE** à l'unanimité des membres présents et représentés la motion de soutien à l'action de l'Association des Maires de France (AMF) pour alerter les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat.

END

QUESTIONS DIVERSES

- ◆ **Eglise** : la repose de la croix de l'église a eu lieu le 25 juin dernier et celle du coq le vendredi suivant. Deux techniciens de l'entreprise Bodet chargée de la réfection des cloches ont répondu aux nombreuses questions des élèves venus voir les deux cloches déposées dans le chœur de l'église, la troisième étant en cours de restauration à l'usine de Trébentines dans le Maine et Loire. Les travaux de la première phase de restauration du clocher devraient être terminés fin juillet. La poursuite de ces travaux est subordonnée à l'obtention d'une subvention de la Direction Régionale des Affaires culturelles de Picardie et du département.
- ◆ **Vestiaires du stade** : la construction de deux vestiaires, de la chaufferie et du local de rangement devrait être terminée fin juillet. La commune attend également l'attribution de l'aide du conseil général pour poursuivre la construction du troisième vestiaire et du club-house.

END

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h50 .

END

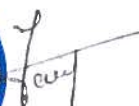
Fait à Sainte-Geneviève, le 3 juillet 2014.

Le Secrétaire,



Pierre HAUTOT

Le Maire,



Jacqueline VANBERSEL